Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI)

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SYCOMORE GLOBAL ECO SOLUTIONS (Parts IC)
ISIN LU2412098654

Ce fonds est géré par Sycomore Asset Management
Un compartiment de SYCOMORE FUND SICAV

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Sycomore Global Eco Solutions (libellé en EUR) a pour objectif de surperformer l'indice MSCI AC WORLD (dividendes réinvestis) et de réaliser une performance significative sur un horizon d'investissement minimum de cinq ans, par une sélection rigoureuse d'actions de sociétés dont le business model, les produits, les services ou le processus de production contribuent de manière significative et positive aux défis de la transition énergétique et écologique, au travers d'une stratégie thématique ISR. Conformément à l'article 9 du règlement SFDR, le Compartiment a pour objectif l'investissement durable en investissant dans des sociétés qui considèrent la transition écologique comme un pilier essentiel du développement durable.

Ces sociétés ont une ou plusieurs activités liées à l'énergie, au transport et à la mobilité, à la rénovation et la construction, à l'économie circulaire et aux écosystèmes (eau, pollution, agriculture, agroalimentaire, foresterie, pêche...). Ces actions, qui à tout moment représentent au moins 80 % de l'actif net, sont sélectionnées sur les marchés financiers internationaux, sans aucune contrainte de secteur ou de capitalisation, et selon une analyse fondamentale. L'exposition du Compartiment aux actifs émis par des sociétés constituées sur les marchés émergents est limitée à 20 % de son actif net. Le but de cette sélection de titres est d'identifier les sociétés de qualité dont le prix sur le marché ne reflète pas la valeur intrinsèque estimée par l'équipe de gestion. Le processus d'analyse et de sélection des titres dans l'univers d'investissement inclut des critères extra-financiers contraignants et une surpondération des sociétés dont les critères ESG sont compatibles avec les objectifs de durabilité.

Le processus d'analyse, notation et sélection ESG (Environnement, Social, Gouvernance) est une composante totalement intégrée à l'analyse fondamentale des entreprises de notre univers d'investissement et couvre au moins 90 % de l'actif net du Compartiment (liquidités exclues). Cette analyse et cette notation sont réalisées selon notre méthodologie propriétaire « SPICE » (Suppliers & Society, People, Investors, Clients, Environment) et au sein du pilier « SPICE », l'indicateur « NEC » (Net Environmental Contribution). La méthodologie SPICE vise notamment à comprendre la répartition de la valeur d'une entreprise entre ses parties prenantes (investisseurs, environnement, clients, employés, fournisseurs et société civile), notre conviction étant qu'une répartition équitable est un facteur important du développement d'une entreprise. Ce travail a un impact décisif sur la prime de risque et les objectifs de cours ainsi estimés. L'indicateur NEC permet d'évaluer le risque de transition et est complété par une différenciation environnementale et des informations prospectives, par exemple des éléments d'alignement et de trajectoire, des informations relatives à la taxonomie ou à l'écoconception et aux approches du cycle de vie.

L'équipe de gestion s'appuie également sur les exclusions ISR (pas d'investissement dans des sociétés dont les activités ont un impact négatif avéré sur la société ou l'environnement), les thèmes ISR (transition environnementale et énergétique), l'engagement actionnarial (promotion des meilleures pratiques ESG à travers les droits de vote), les best in universe (meilleurs acteurs de l'univers d'investissement) et les best efforts (investissement dans des sociétés faisant des efforts visibles dans le développement durable, même si elles ne figurent pas encore parmi les meilleures de l'univers d'investissement ESG). L'univers d'investissement éligible du Compartiment est ainsi réduit d'au moins 20 % par rapport à l'univers d'investissement initial, c'est-à-dire les actions cotées sur les marchés mondiaux et couvertes par notre processus d'analyse ESG. Des informations plus détaillées à ce sujet sont disponibles dans le prospectus du FCP et dans notre Politique d'Engagement disponible sur notre site www.sycomore-am.com.

Pour compléter la stratégie de base en actions, le Compartiment pourra être exposé (1) à des obligations (y compris convertibles) et autres titres de créances dans la limite de 20 % de l'actif net, (2) à des futures et instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés et/ou de gré à gré, (3) à des OPCVM européens dans la limite de 10 % de l'actif net et (4) à des instruments du marché monétaire, publics ou privés dans la limite de 10 % de l'actif net.

Indice de référence I MSCI AC World Net Return index. Le Compartiment est sous gestion active et fait référence à l'indice de référence en vue de le surperformer et pour le calcul de la commission de performance. La Société de gestion a toute discrétion sur la composition du portefeuille du Compartiment et il n'y a aucune restriction quant à la mesure dans laquelle le portefeuille et la performance du Compartiment peuvent s'écarter de ceux de l'indice de référence. La part que représente chaque société dans l'actif net du Compartiment est ainsi totalement indépendante de celle de cette même société dans l'indice de référence. Le Compartiment peut investir dans des sociétés qui ne sont pas incluses dans l'indice de référence. À l'inverse, le Compartiment peut ne pas investir dans une société figurant en bonne place dans l'indice de référence.

Affectation des sommes distribuables I Capitalisation

Heure limite pour la centralisation des ordres de souscription/rachat I Les investisseurs peuvent souscrire et racheter des actions chaque jour ouvré au Luxembourg et/ou en France (« Jour d'évaluation »).

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

À risque plus faible — *À risque plus élevé*



Rendement potentiellement plus faible — *Rendement potentiellement plus élevé*

1	2	3	4	5	**6**	7

L'indicateur de risque et de rendement du niveau 6 reflète principalement l'exposition de l'OPCVM aux marchés d'actions sur lesquels il est investi.

- Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ce Compartiment.
- La catégorie inférieure n'est pas synonyme d'« absence de risque ».
- La catégorie de risque associée au Compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les principaux risques non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de liquidité I En cas de très faibles volumes d'échanges, des ordres d'achat ou de vente peuvent entraîner d'importantes variations de cours sur un ou plusieurs actifs, pouvant affecter la valeur liquidative.

Garantie I le Compartiment n'est pas garanti en capital.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts ; ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après l'investissement	
Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le compartiment sur une année	
Frais de gestion et de fonctionnement	1,00 %*
Frais prélevés par le compartiment dans certaines circonstances	
Commission de performance	- **

Méthode : 15 % de la performance supérieure à celle de l'indice MSCI AC World Net Return Index

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des maximums. Dans certains cas, le montant dont l'investisseur doit s'acquitter est inférieur. Votre conseiller ou distributeur financier peut vous fournir des informations concernant le montant réel des frais d'entrée et de sortie.

*** Frais de gestion et de fonctionnement** Les frais de gestion et de fonctionnement indiqués ici constituent une estimation, car la classe d'actions n'a pas encore été lancée. Pour chaque exercice, le rapport annuel de l'OPCVM exposera le montant exact des frais encourus. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- la commission de performance
- et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective

** La classe d'actions n'étant pas encore lancée, aucune commission de performance n'a encore été prélevée. Le calcul de la commission de performance est déclenché lorsque le Compartiment affiche une performance positive supérieure à celle de l'indice de référence, le MSCI AC World Net Return index, du premier jour ouvrable bancaire à Luxembourg du mois de janvier, au dernier jour ouvrable bancaire à Luxembourg du mois de décembre. Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la section « Frais » du prospectus du Compartiment, qui est disponible sur www.sycomore-am.com.

PERFORMANCES PASSÉES

Le Compartiment ayant été créé récemment, à l'heure actuelle, il existe trop peu de données pour fournir des informations pertinentes sur les performances passées.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les performances présentées dans ce diagramme s'entendent tous frais compris.

Date de lancement du Compartiment I 2021

Date de creation de la part I 21/12/2021

Devise d'évaluation des performances passées I EUR

Avant d'investir, consultez au préalable le prospectus de la SICAV disponible sur notre site Internet : www.sycomore-am.com.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire I BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, succursale du Luxembourg.
Pour plus d'informations sur le prospectus, les reportings, la valeur des actifs nets ou tout autre renseignement, nous vous invitons à consulter notre site Internet www.sycomore-am.com ou à envoyer une demande écrite à : Sycomore Asset Management (01.44.40.16.00) – 14, avenue Hoche, 75008 Paris, France.

Responsabilité : La responsabilité de la Société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la SICAV.

Les détails de la mise à jour de la politique de rémunération de la Société de gestion, dont, entre autres, une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages, ainsi que la composition du Comité des rémunérations, sont disponibles sur www.sycomore-am.com. En outre, vous pourrez obtenir gratuitement un exemplaire sur support papier si vous en faites la demande